




Plan stratégique

2023 /
2028



*Institut national
des mines*

Québec 

Le présent document a été produit par l'Institut national des mines.
Ce document a été adopté par le conseil d'administration de l'Institut national des mines le 8 décembre 2022 (no résolution INM-22-23-047) et déposé à l'Assemblée nationale le 31 mars 2023.

Pour toute demande de renseignement :

Institut national des mines
125, rue Self
Val-d'Or (Québec) J9P 3N2
Téléphone : 819 825-4667
info@inmq.gouv.qc.ca | inmq.gouv.qc.ca

ISBN: 978-2-550-94411-9 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-94412-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec
Institut national des mines, 2023

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2023

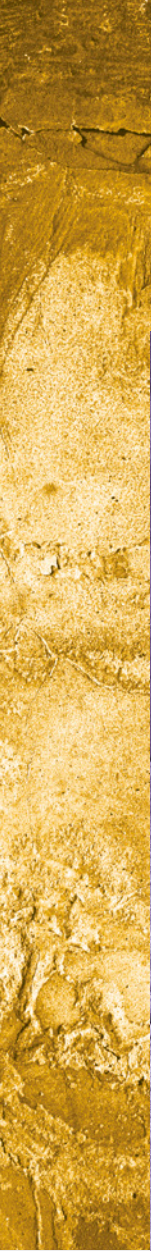
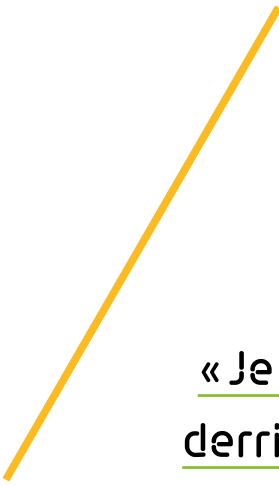




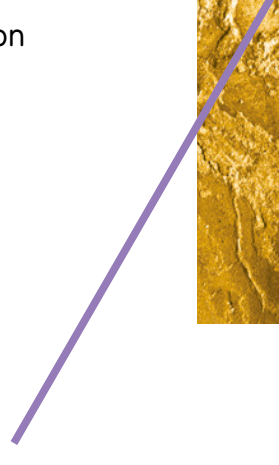
Table des matières

Mot du ministre de l'Éducation	5
Mot de la présidente-directrice générale	6
L'organisation en bref	8
Mission	8
Vision	9
Valeurs.....	9
L'Institut national des mines, en chiffres	10
Nos principes de gestion et de gouvernance	11
L'Institut national des mines, créateur de valeur	12
Analyse de l'environnement	14
Contexte externe	14
Contexte interne.....	15
Choix stratégiques	16
Enjeu 1	16
Orientation 1.....	19
Objectif 1.1.....	19
Orientation 2	20
Objectif 2.1.....	20
Objectif 2.2.....	21
Enjeu 2	22
Orientation 3	25
Objectif 3.1.....	25
Orientation 4	26
Objectif 4.1.....	26
Objectif 4.2.....	27
Enjeu 3	28
Orientation 5	31
Objectif 5.1.....	31
Objectif 5.2.....	32
Tableau synoptique	34



« Je tiens à remercier l'équipe
derrière l'Institut national des
mines pour son travail constant
et rigoureux. Son engagement à
renforcer les liens entre le milieu
minier et le milieu de l'éducation
est exemplaire, et ce plan
stratégique constitue une solide
feuille de route pour les
prochaines années. »

– Bernard Drainville, ministre de l'Éducation





Message du ministre

Depuis plus d'une décennie, l'Institut national des mines est en excellente posture pour soutenir l'industrie minière dans les défis qui l'attendent.

Ce nouveau plan stratégique s'appuie sur le mandat national de l'Institut, dont le rôle est important pour atténuer la rareté de main-d'œuvre dans le secteur minier au Québec.

Nous arriverons à relever ce défi notamment en assurant une bonne adéquation entre la formation offerte dans les établissements d'enseignement et les besoins de l'industrie. Nous continuerons d'être attentifs aux recommandations de l'Institut national des mines pour faire évoluer la formation au même rythme que celui du secteur.

La qualité de la formation minière québécoise est reconnue ici comme ailleurs. Cette force doit être préservée et développée, au bénéfice de nos étudiants qui choisissent de travailler dans ce domaine.

Je tiens à remercier l'équipe derrière l'Institut national des mines pour son travail constant et rigoureux. Son engagement à renforcer les liens entre le milieu minier et le milieu de l'éducation est exemplaire, et ce plan stratégique constitue une solide feuille de route pour les prochaines années.

BERNARD DRAINVILLE

Ministre de l'Éducation

Votre
gouvernement

Québec 



Mot de la présidente-directrice générale

Dès mon entrée en fonction, j'ai eu la chance de m'investir dans l'élaboration de ce plan stratégique que je vous présente avec grande fierté.

Né de la volonté du gouvernement, l'Institut national des mines a été créé en 2010, suivant l'adoption de sa loi constitutive. Après plus de 10 ans d'existence, l'organisation a délaissé les phases de mise en place et de positionnement pour entrer dans une ère de consolidation.

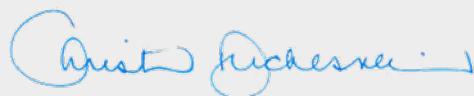
En effet, l'Institut jouit désormais d'une crédibilité et d'une notoriété au Québec comme à l'international, par la qualité de ses travaux et sa rigueur, qui sont au centre de ses actions. Le présent plan stratégique constitue donc son troisième et couvrira une période de cinq ans, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028.

Pour enrichir notre démarche de planification stratégique, nous avons mené une consultation dans les régions minières au printemps et à l'été 2022 auprès de nos partenaires afin de bien cerner les principaux enjeux et défis et ainsi de définir des orientations stratégiques prometteuses. Issu d'un travail rigoureux et de concertation, à l'instar des valeurs de l'organisation, ce plan favorisera une approche à la fois agile et humaine dans la réalisation de ses activités. Je tiens donc à remercier les partenaires qui ont pris part à la consultation menée à travers les régions minières du Québec; aller à votre rencontre fut un exercice des plus porteurs.

Il m'importe également de souligner l'apport fier, humble et indéniable des membres de l'équipe aux réflexions qui ont permis de concrétiser notre engagement pour les cinq prochaines années. Je me permets aussi de saluer la précieuse collaboration des membres du conseil d'administration, qui ont à cœur la mission de l'organisation et qui y contribuent avec mobilisation.

Fidèle à ses ambitions, l'Institut sera le levier d'une concertation nationale en matière de formation minière québécoise et exercera son leadership tout en conservant ses hauts standards de qualité et de rigueur. En s'appuyant sur ses valeurs, soit la concertation, la rigueur et la vivacité, l'Institut s'engage dans un cycle de cinq années qui s'annoncent prometteuses en développement, au profit d'une formation minière menant vers un secteur des plus compétitifs, stratégiques et durables.

Bonne lecture.

A handwritten signature in blue ink that reads "Christine Duchesneau".

CHRISTINE DUCHESNEAU

Présidente-directrice générale

L'organisation en bref

Mission

La mission de l'Institut national des mines est clairement précisée à l'article 5 de sa loi constitutive, lequel se lit comme suit :

L'Institut a pour mission de soutenir le gouvernement dans l'exercice de sa responsabilité en matière d'éducation dans le secteur minier. Il a notamment pour mandat de maximiser la capacité de formation de la main-d'œuvre, en optimisant les moyens disponibles et en les utilisant selon la vision concertée de tous les acteurs du secteur minier, contribuant ainsi, dans une perspective de développement durable, à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du Québec.

Plus particulièrement, sa mission consiste notamment à :

- 1 coordonner les interventions des différents ordres d'enseignement pour répondre aux besoins de formation et de main-d'œuvre du secteur minier;**
- 2 estimer les besoins de formation actuels et futurs du secteur minier et assurer une veille continue de leur évolution quant à leur nature et à leur répartition géographique;**
- 3 soumettre au ministre [sic] et au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie des propositions visant à actualiser l'offre de formation;**
- 4 participer activement aux efforts de promotion des métiers et professions du secteur minier.**

Loi sur l'Institut national des mines, art. 5 (L.R.Q., chapitre I-13.1.2)



Vision

Être l'instance nationale de concertation et la référence pour l'actualisation de la formation et le développement des compétences nécessaires à un secteur minier québécois compétitif.

Valeurs

CONCERTATION

Nous sommes animés par la mobilisation de la force collective des partenaires qui collaborent dans notre environnement.

RIGUEUR

Nous sommes propulsés par un constant désir d'exactitude, de logique, de pertinence et de précision.

VIVACITÉ

Nous sommes caractérisés par notre dynamisme et notre audace à travers notre capacité à innover et à influencer.

L'Institut national des mines, en chiffres

Son portrait

7 employés

Environ **950 000 \$** de budget annuel

18 membres du conseil d'administration issus du secteur minier, du réseau de l'éducation, de ministères et d'organismes

+ de 20 collaboratrices et collaborateurs externes

+ de 120 partenaires

2010: année de mise en place de l'organisation

Une grande quantité d'idées innovantes!

Ses réalisations

+ de 40 publications et projets pilotes, dont :

20 rapports de recherche

6 projets pilotes

1 livre

7 avis et mémoire

10 rapports Tendances générales en formation minière

+ de 6 750 abonnées et abonnés à nos plateformes

5 missions à l'international

1 entente signée avec un gouvernement étranger



Nos principes de gestion et de gouvernance

Il va sans dire que la contribution de nos collaborateurs et de nos partenaires est une force sur laquelle l'Institut doit pouvoir compter dans l'accomplissement de sa mission. En cohérence avec cette mission ainsi que nos valeurs, nous avons établi ces principes de gestion et de gouvernance, lesquels constituent notre engagement, pour des maillages structurants et durables.

La planification et la transparence

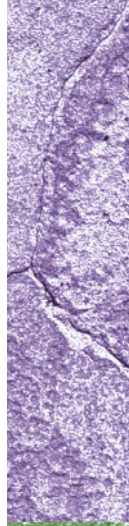
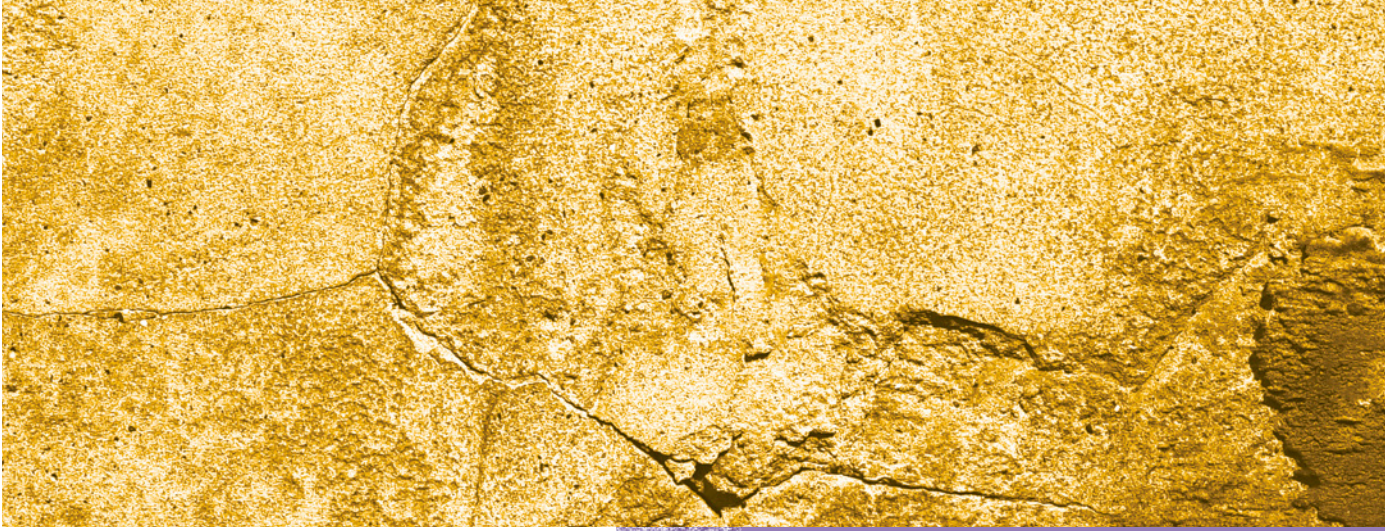
Pour s'assurer de la complémentarité des activités et de l'intégrité entre notre organisme et nos partenaires.

La flexibilité et la souplesse

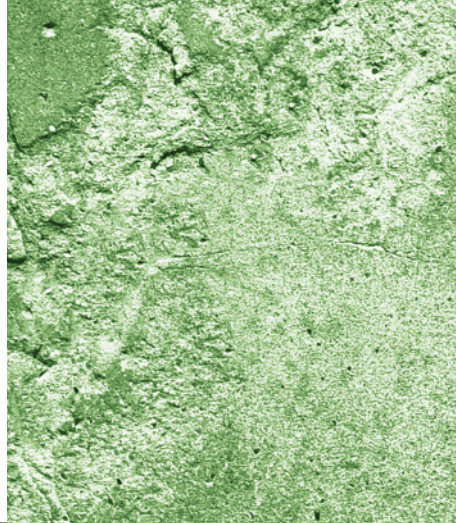
Pour s'adapter à un environnement en constante évolution et maintenir la complémentarité entre les parties prenantes.


La mutualisation des ressources

Pour partager l'expertise et les ressources dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.



L'Institut
national
des mines,
créateur
de valeur





L'Institut effectue une veille informationnelle, au Québec et à travers le monde, sur les innovations dans le domaine minier pouvant avoir un impact sur les compétences ainsi que sur les récents développements en formation.

Ainsi, il s'inspire des tendances décelées par cette veille, mais également des défis et enjeux rencontrés par le secteur minier ou par les établissements d'enseignement, pour déterminer les thèmes de ses travaux et recherches.

Afin de faire évoluer la formation au même rythme que celui du secteur, nous nous assurons, par une communication affûtée, ainsi que des avis au ministre, de transmettre le fruit de nos résultats aux acteurs concernés.

Notre objectif : que la formation permette au secteur minier québécois de rester des plus compétitifs, stratégiques et durables.

Contexte externe

Depuis déjà quelques années, la rareté de main-d'œuvre est un phénomène ayant un impact important sur l'économie du Québec. Par ailleurs, l'industrie minière n'échappe pas à cette réalité, elle qui était déjà aux prises avec des défis importants d'attraction de personnel. Qui plus est, les plus récentes données montrent qu'à l'échelle nationale, cette situation ne s'estompera que vers l'an 2028 pour atteindre une situation plus équilibrée à partir de 2030.

L'industrie minière est un des piliers les plus importants de l'économie québécoise et, pour que ce secteur demeure l'un des plus compétitifs sur la scène internationale, il importe de maintenir une formation qui réponde aux besoins.

Pour remédier à la situation, les entreprises auront sans doute recours à l'automatisation et à l'autonomisation, un virage vers l'industrie 4.0 déjà entrepris, et même accéléré par la crise sanitaire de la COVID-19. Ce contexte a aussi amené la nation à un renforcement des mesures de protection environnementale et à une prise de conscience collective et individuelle.

De plus en plus, le secteur minier souhaite diversifier sa main-d'œuvre et miser sur l'inclusion en milieu de travail. Comme il n'y a pas de méthode universelle pour ce faire, ces objectifs, bien qu'ils recèlent de multiples possibilités, comportent également des défis.

La pression est donc forte pour conserver une formation actuelle et en adéquation avec l'évolution des besoins de ce secteur indispensable à l'économie québécoise.

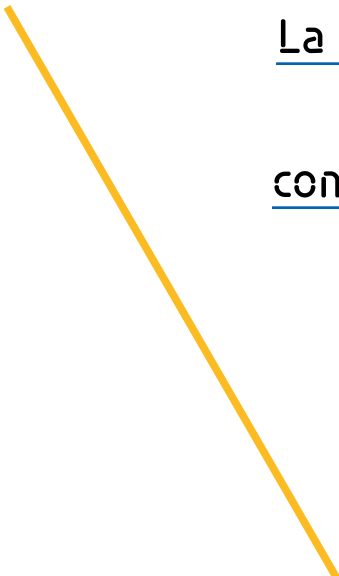
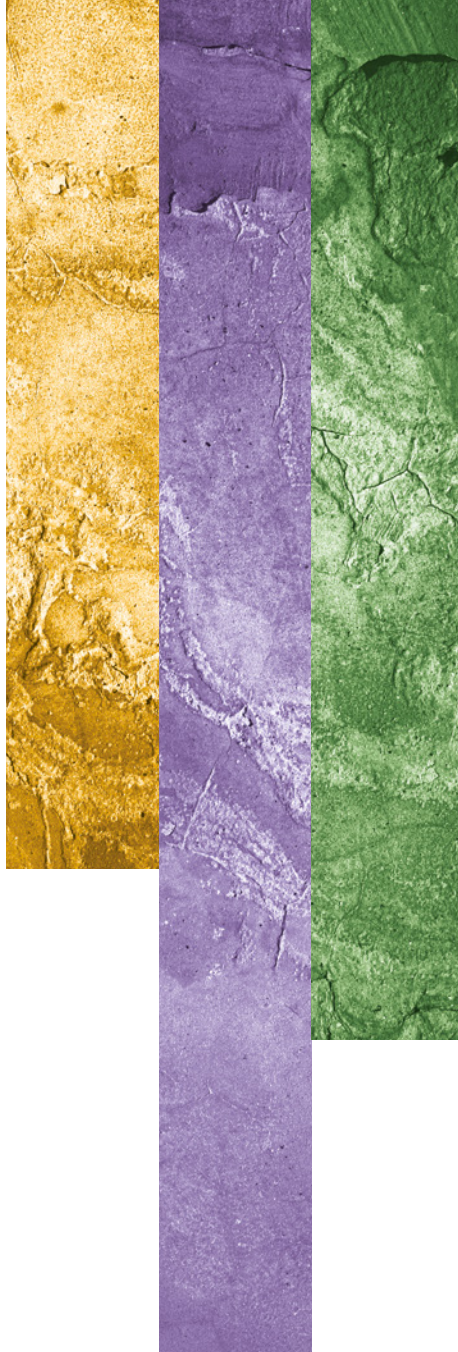
À la lumière de ce qui précède, l'Institut fera en sorte de poursuivre son accompagnement auprès des établissements d'enseignement dans la mise à jour des compétences et des besoins de l'industrie minière d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et diversifiée.

Contexte interne

Lorsque nous regardons vers l'arrière, la somme de travail accompli depuis la création de l'Institut résonne avec fierté auprès des membres de l'équipe.

Ce que l'organisation retire de ce bilan, c'est qu'en plus de son personnel compétent et engagé, elle peut compter sur ses partenaires et collaborateurs qui renforcent sa capacité d'action. Il s'avère donc primordial de préserver cette expertise interne tout en la maximisant, afin d'exploiter son plein potentiel. En effet, l'Institut doit miser sur ses acquis et s'inscrire dans un processus de réflexion continue, notamment par la recherche-action, ce qui lui permettra d'accroître ses retombées, tout en se rapprochant des milieux.

Dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre bat son plein et où les organismes publics veillent à une utilisation minimale et justifiée des deniers publics, l'Institut misera sur la mutualisation des ressources, la consolidation des partenariats et la création de nouvelles alliances.



La formation minière québécoise,
basée sur une approche par
compétences, est reconnue parmi
tous les territoires de la
francophonie.



Choix stratégiques

ENJEU 1

Un besoin de
main-d'œuvre
de plus en
plus qualifiée



Élaborer et déployer
une stratégie
d'attraction nationale
concertée

1.1



**Rendre accessible
numériquement**
l'offre québécoise de
formation minière
continue interordres

2.1



**Collaborer avec les
partenaires à la mise en
place de projets novateurs**
visant l'augmentation de la
diplomation ou de la
qualification

2.2



Fort de son mandat national, l'Institut prendra part aux différentes mesures mises de l'avant pour atténuer la rareté de main-d'œuvre qui sévira encore au Québec au cours des prochaines années.

En effet, conformément à sa mission, l'Institut travaillera à **accroître l'attraction d'élèves et d'étudiants en formation menant vers le secteur minier.** Par différentes actions ciblées émanant d'une stratégie nationale développée en concertation avec tous les acteurs du milieu, l'organisation vise à offrir à l'industrie un plus grand bassin de finissantes et de finissants pour répondre à ses besoins les plus criants.

Cette rareté se traduit aussi par un **besoin de main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et polyvalente** dans un contexte où les standards de connaissances et de compétences du personnel s'élèvent et s'étendent. Il devient donc nécessaire d'allier les forces de chacun afin de réunir, en un même endroit, toute l'offre de formation disponible, ce qui saura positionner l'importance de la formation initiale et continue, et ce, dans une culture d'apprentissage tout au long de la vie.

Par ailleurs, un autre moyen pour renforcer cette polyvalence est sans doute le processus menant à la diplomation, qui sera la pierre angulaire de l'Institut pour favoriser l'employabilité et l'adaptabilité professionnelle, mais également pour contribuer à la diversification de la main-d'œuvre minière.

ORIENTATION 1

Attirer davantage d'élèves et d'étudiants en formation menant vers le secteur minier

Les entreprises minières embauchent une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Les plus récentes recherches de l'Institut national des mines démontrent une augmentation significative de l'exigence scolaire minimale à l'embauche. Entre 2013 et 2019, l'Institut a constaté une augmentation de 10 % des entreprises minières exigeant minimalement un diplôme d'études secondaires et de 33 % de celles demandant le diplôme d'études professionnelles dans un poste d'entrée. Comme dans tout secteur d'activité, la rareté de main-d'œuvre, notamment avec l'arrivée de nouveaux projets miniers, nécessite d'attirer davantage d'élèves en formation professionnelle ainsi que d'étudiantes et d'étudiants ayant obtenu une diplomation de niveau collégial ou universitaire.

Objectif 1.1

Élaborer et déployer une stratégie d'attraction nationale concertée

Pour parvenir à démystifier le secteur minier, à faire tomber les préjugés, à faire connaître les formations offertes et les possibilités de carrière, il est essentiel de mettre en lumière les programmes de formation initiale menant au secteur minier, et ce, en considérant les trois niveaux d'enseignement au Québec.



INDICATEUR

Nombre de programmes d'études ou de formation considérés comme prioritaires par les partenaires couverts par la stratégie nationale



CIBLE

Trois programmes d'études ou de formation considérés comme prioritaires soient couverts par la stratégie nationale chaque année.

ORIENTATION 2

Soutenir l'employabilité et l'adaptabilité professionnelle

Dans un secteur minier en pleine transformation, il s'avère nécessaire, voire essentiel, de soutenir les travailleuses et les travailleurs évoluant dans l'industrie en favorisant l'accessibilité et la mise en place de formations favorisant l'employabilité et l'adaptabilité professionnelle de ceux-ci. Grâce aux partenaires de choix tels que les instances gouvernementales, les établissements d'enseignement offrant de la formation minière et les entreprises du secteur minier, il sera possible de réaliser des projets novateurs concertés visant l'augmentation de la diplomation et de la qualification de la main-d'œuvre.

Objectif 2.1

Rendre accessible numériquement l'offre québécoise de formation minière continue interordres

En rendant accessible numériquement l'offre québécoise de formation minière, l'Institut national des mines entend s'assurer que la formation initiale des trois ordres d'enseignement ainsi que la formation offerte à distance par les établissements d'enseignement contribuent au rehaussement ou à l'actualisation des compétences d'un nombre croissant de personnes travaillant ou se destinant à travailler dans le secteur minier. Cette promotion à l'échelle nationale et internationale se fera pour les formations initiales de tous les ordres d'enseignement ainsi que pour les métiers et les professions menant au secteur minier. De même, les projets de formation développés par l'Institut national des mines et ses partenaires pourront bénéficier de cette promotion.



INDICATEUR

Taux d'augmentation des consultations de l'offre de formation



CIBLE

La première année sera destinée à la conception. Par la suite, la cible consiste à augmenter annuellement de 5 % les consultations de l'offre de formation.

Objectif 2.2

Collaborer avec les partenaires à la mise en place de projets novateurs visant l'augmentation de la diplomation ou de la qualification

Grâce à la concertation de ses partenaires, soit les instances gouvernementales, les établissements d'enseignement offrant de la formation minière et les entreprises du secteur minier, et en se basant sur ses travaux de recherche, l'Institut national des mines représente l'instance par excellence pour contribuer à la mise en place de projets porteurs pour tous les établissements d'enseignement du Québec afin de viser la diplomation et la qualification du plus grand nombre.



INDICATEUR

Taux de satisfaction des partenaires impliqués bénéficiant du projet



CIBLE

- 65 % de satisfaction des partenaires pour 2023-2024
- 70 % de satisfaction des partenaires pour 2024-2025
- 75 % de satisfaction des partenaires pour 2025-2026
- 80 % de satisfaction des partenaires pour 2026-2027
- 85 % de satisfaction des partenaires pour 2027-2028



Choix stratégiques

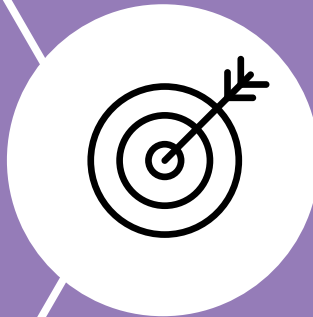
ENJEU 2

Un secteur
minier en
pleine évolution



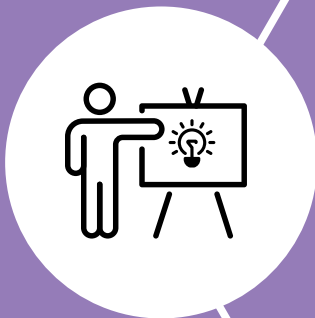
Offrir des espaces communs de partage et d'échanges

3.1



Cibler les besoins de formation actuels et futurs du secteur minier

4.1

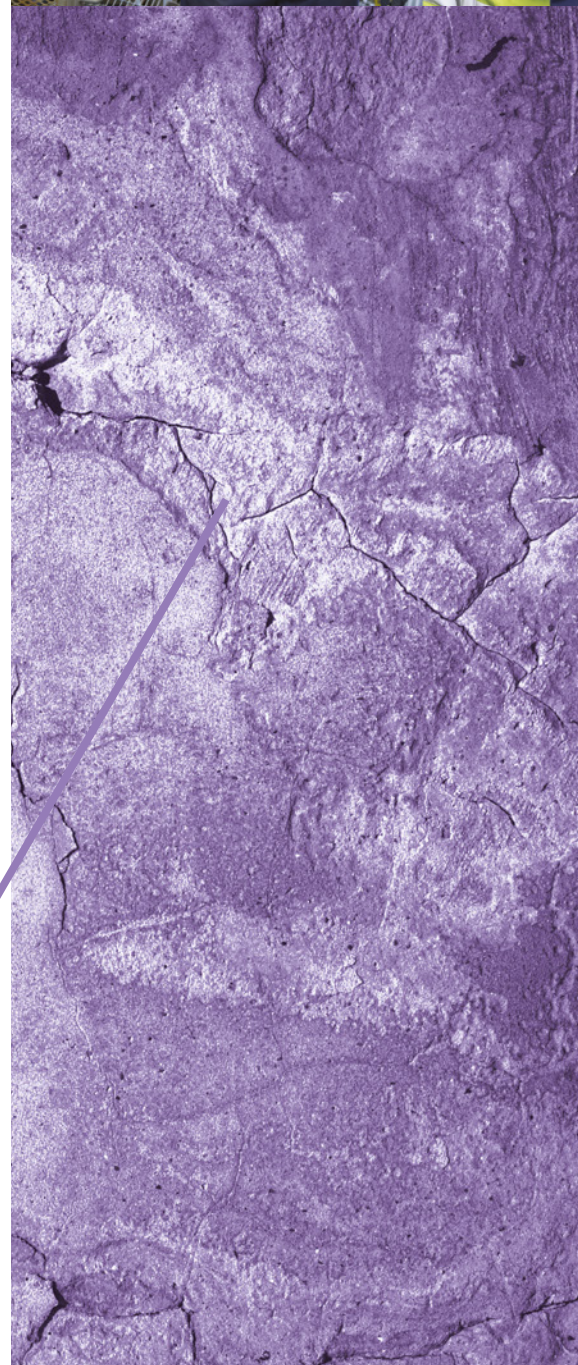
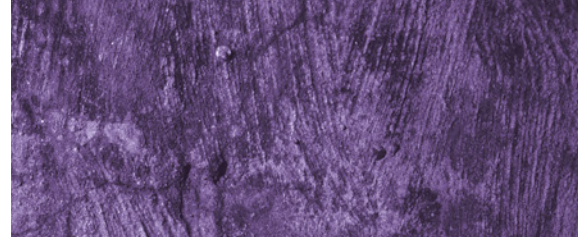


Conseiller le ministre en matière d'actualisation de l'offre de formation

4.2

Pour que la formation demeure en adéquation avec les besoins de l'industrie, l'Institut poursuivra ses travaux de recommandations et d'avis au ministre, étayés par des recherches à la méthodologie rigoureuse, afin de **soutenir l'actualisation des programmes de formation** dans le cadre de la grande transformation que connaît l'industrie minière.

Cette transformation à multiples volets se caractérise notamment par la montée en flèche du numérique, par la volonté de réduction des gaz à effet de serre et par l'importance accordée à l'équité, à la diversité et à l'inclusion. L'impact de celle-ci est profond et touche absolument toute personne, tant en milieu scolaire qu'en milieu de travail. Devant cet enjeu majeur et la volonté des partenaires d'unir leurs forces à celles de l'Institut, ce dernier offrira, notamment au réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur, **un lieu commun de concertation pour favoriser la mutualisation des ressources, le partage d'expertise et la recherche de solutions** au profit des établissements de tous les ordres d'enseignement.



ORIENTATION 3

Concierter les partenaires autour de l'actualisation de l'offre de formation

L'Institut national des mines, grâce à sa veille informationnelle, est en mesure de repérer les nouvelles tendances du secteur minier pouvant avoir une répercussion sur les programmes de formation menant au secteur. En mettant sur pied des espaces communs favorisant la concertation de ses partenaires du Québec, l'Institut sera en mesure de connaître leurs réalités ainsi que leurs besoins en matière d'actualisation de la formation. Ce faisant, il pourra mieux cibler les besoins de formation pour répondre à la réalité actuelle et veiller à ce que les besoins de formation du futur soient pris en compte. En ayant en main à la fois les tendances mondiales du secteur minier et la réalité du secteur minier québécois, l'Institut national des mines pourra judicieusement conseiller le ministre en matière d'actualisation de l'offre de formation.

Objectif 3.1

Offrir des espaces communs de partage et d'échanges

En mettant au cœur de son action ses valeurs de concertation et de vivacité, l'Institut national des mines offrira des espaces communs de partage et d'échanges sur différentes perspectives du secteur minier afin de définir de façon précise les transformations affectant le secteur et leurs répercussions sur la formation. Ainsi, les programmes d'études ou de formation nécessitant une actualisation pourront être ciblés au bon moment en fonction des besoins réels du marché du travail.



INDICATEUR

Nombre de partenaires participants



CIBLE

- 10 partenaires pour 2023-2024
- 15 partenaires pour 2024-2025
- 20 partenaires pour 2025-2026
- 20 partenaires pour 2026-2027
- 25 partenaires pour 2027-2028

ORIENTATION 4

Actualiser l'offre de formation

L'existence même de l'Institut national des mines repose sur la nécessité d'actualiser l'offre de formation du secteur minier en réponse à la transformation de l'industrie. Jour après jour, le secteur minier québécois évolue et repense le développement minier en exploitant de nouveaux gisements, de nouveaux minéraux et en déployant des pratiques novatrices en ressources humaines et en développement durable tout en assurant l'intégration de nouvelles technologies. Pour demeurer à l'avant-garde, l'Institut poursuivra sa mission consistant à actualiser l'offre de formation minière afin que le Québec continue d'avoir la main-d'œuvre minière parmi les plus compétentes au monde.

Objectif 4.1

Cibler les besoins de formation actuels et futurs du secteur minier

Connaître les réalités actuelles des entreprises du secteur minier au Québec tout en gardant une vision à moyen terme de leurs besoins futurs est le rôle stratégique qu'a tenu l'Institut national des mines depuis sa création. En ciblant un programme d'études ou de formation considéré comme prioritaire par les partenaires, lequel fera l'objet d'une recherche, l'Institut pourra répondre aux besoins immédiats de l'industrie en matière de formation et veiller à préparer le secteur de l'éducation aux besoins futurs.



INDICATEUR

Nombre de programmes d'études ou de formation considérés par les partenaires comme prioritaires à actualiser faisant l'objet d'une recherche



CIBLE

Un programme d'études ou de formation parmi ceux considérés comme prioritaires par les partenaires faisant l'objet d'une recherche chaque année

Objectif 4.2

Conseiller le ministre en matière d'actualisation de l'offre de formation

Veillant à soutenir le gouvernement dans l'exercice de sa responsabilité en matière d'éducation dans le secteur minier, l'Institut conseille les décideurs publics en s'appuyant sur les projets de recherche qu'il réalise et sur les suggestions proposées par les acteurs du milieu de l'éducation et du secteur minier. L'Institut national des mines réalisera un avis par année en soumettant des recommandations aux ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin que l'offre de formation minière québécoise reste à l'avant-garde.



INDICATEUR

Nombre d'avis au ministre



CIBLE

Un avis au ministre par an



Choix stratégiques

ENJEU 3

Une formation
connue et
reconnue

5.1



Démystifier la formation minière québécoise auprès des professionnelles et des professionnels en orientation



Promouvoir des initiatives démontrant la qualité de l'offre de formation

5.2



La formation minière québécoise est connue et reconnue au Québec comme à l'international pour sa qualité, mais également pour son approche basée sur les compétences.

Dans les années à venir, **l'Institut continuera d'être un levier pour les établissements d'enseignement afin de promouvoir leurs initiatives qui sont à la fois riches en innovations et inspirantes pour tout le réseau.** Par ses messages, l'Institut s'assurera de transmettre les valeurs d'engagement et d'accessibilité portées par les acteurs du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur en formation minière.

Quant à lui, le secteur minier a bien changé en cent ans, mais est demeuré en partie stigmatisé par certains stéréotypes pourtant révolus. L'Institut s'attardera donc à démystifier ce secteur et son offre de formation par des actions ciblées afin de démontrer que la santé et la sécurité, le dépassement, la solidarité et le souci de l'environnement sont au cœur des préoccupations du secteur minier.

ORIENTATION 5

Être un levier pour les établissements d'enseignement

La promotion de la formation minière se réalise de concert avec les établissements d'enseignement du Québec qui désirent offrir une formation toujours plus actuelle et pertinente. Pour parvenir à faire connaître la formation minière québécoise et contribuer à son rayonnement, une démystification de celle-ci auprès des publics cibles pertinents est l'une des premières étapes à franchir. C'est en démontrant sa qualité, l'innovation dont font preuve ses acteurs et les initiatives de ceux-ci que la formation sera connue et reconnue par toutes et tous.

Objectif 5.1

Démystifier la formation minière québécoise auprès des professionnelles et des professionnels en orientation

La majorité des professionnelles et professionnels en orientation connaissent peu le secteur minier et ses possibilités de carrières demandant des parcours scolaires de niveaux professionnel, collégial et universitaire. Rencontrer ces professionnelles et professionnels de partout au Québec en démystifiant la formation minière est la principale stratégie pour s'assurer qu'une carrière dans le secteur minier est considérée comme l'une des voies professionnelles possibles.



INDICATEUR

Nombre de professionnelles et professionnels rencontrés lors d'interventions visant la démystification de la formation



CIBLE

- 30 professionnelles et professionnels pour 2023-2024
- 40 professionnelles et professionnels pour 2024-2025
- 50 professionnelles et professionnels pour 2025-2026
- 60 professionnelles et professionnels pour 2026-2027
- 70 professionnelles et professionnels pour 2027-2028

Objectif 5.2

Promouvoir des initiatives démontrant la qualité de l'offre de formation

Pour démontrer la qualité de la formation minière québécoise offerte, l'Institut national des mines désire faire connaître les initiatives novatrices proposées dans les établissements d'enseignement du Québec. Pour ce faire, l'Institut entend s'associer à ses partenaires des établissements des trois ordres d'enseignement afin de diffuser et de faire connaître leurs initiatives les plus porteuses et stimulantes. La diffusion sur le Web sera le moyen privilégié afin de pouvoir joindre le plus grand nombre de personnes intéressées par la formation minière, et ce, où qu'elles se situent dans le monde.




INDICATEUR

Nombre moyen de consultations sur le Web des initiatives promues



CIBLE

- 350 consultations en moyenne pour l'ensemble des initiatives promues en 2023-2024
- 400 consultations en moyenne pour l'ensemble des initiatives promues en 2024-2025
- 450 consultations en moyenne pour l'ensemble des initiatives promues en 2025-2026
- 500 consultations en moyenne pour l'ensemble des initiatives promues en 2026-2027
- 550 consultations en moyenne pour l'ensemble des initiatives promues en 2027-2028



Fidèle à ses ambitions, l'Institut sera le levier d'une concertation nationale en matière de formation minière québécoise et exercera son leadership tout en conservant ses hauts standards de qualité et de rigueur. En s'appuyant sur ses valeurs, soit la concertation, la rigueur et la vivacité, l'Institut s'engage dans un cycle de cinq années qui s'annoncent prometteuses en développement, au profit d'une formation minière menant vers un secteur des plus compétitifs, stratégiques et durables.

— Christine Duchesneau
PDG de l'Institut national des mines

Tableau synoptique

Enjeu 1 : Un besoin de main-d'œuvre de plus en plus qualifiée

Orientation 1 : Attirer davantage d'élèves et d'étudiants en formation menant vers le secteur minier						
OBJECTIF	INDICATEUR	23-24	24-25	25-26	26-27	27-28
1.1 Élaborer et déployer une stratégie d'attraction nationale concertée	1 Nombre de programmes d'études ou de formation considérés comme prioritaires par les partenaires couverts par la stratégie nationale	3	3	3	3	3
Orientation 2 : Soutenir l'employabilité et l'adaptabilité professionnelle						
OBJECTIF	INDICATEUR	23-24	24-25	25-26	26-27	27-28
2.1 Rendre accessible numériquement l'offre québécoise de formation minière continue interordres	2 Taux d'augmentation des consultations de l'offre de formation	Établir la mesure de départ	+ 5 %	+ 5 %	+ 5 %	+ 5 %
2.2 Collaborer avec les partenaires à la mise en place de projets novateurs visant l'augmentation de la diplomation ou de la qualification	3 Taux de satisfaction des partenaires impliqués bénéficiant du projet	65 %	70 %	75 %	80 %	85 %

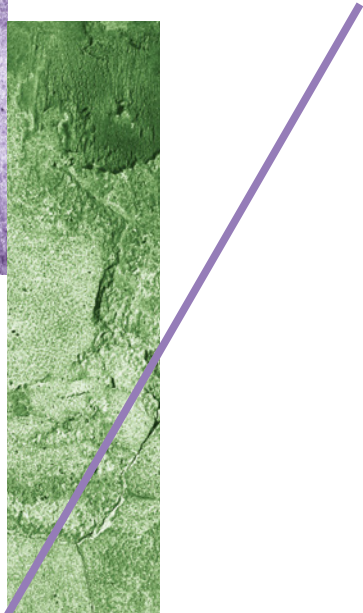
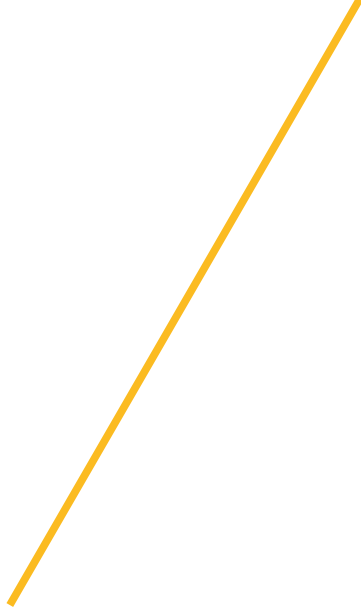
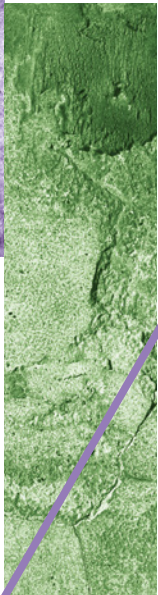
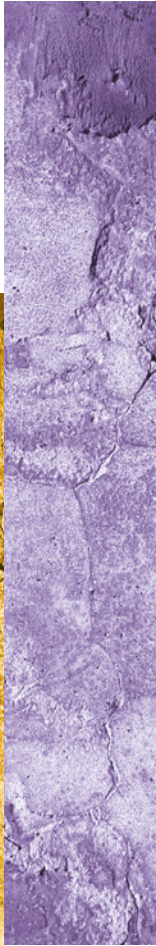
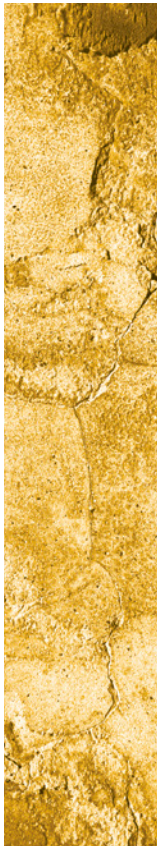
Enjeu 2 : Un secteur minier en pleine évolution

Orientation 3 : Concerner les partenaires autour de l'actualisation de l'offre de formation						
OBJECTIF	INDICATEUR	23-24	24-25	25-26	26-27	27-28
3.1 Offrir des espaces communs de partage et d'échanges	4 Nombre de partenaires participants	10	15 (+5)	20 (+5)	20	25 (+5)
Orientation 4 : Actualiser l'offre de formation						
OBJECTIF	INDICATEUR	23-24	24-25	25-26	26-27	27-28
4.1 Cibler les besoins de formation actuels et futurs du secteur minier	5 Nombre de programmes d'études ou de formation considérés par les partenaires comme prioritaires à actualiser faisant l'objet d'une recherche	1	1	1	1	1
4.2 Conseiller le ministre en matière d'actualisation de l'offre de formation	6 Nombre d'avis au ministre	1	1	1	1	1

Enjeu 3 : Une formation connue et reconnue

Orientation 5 : Être un levier pour les établissements d'enseignement						
OBJECTIF	INDICATEUR	23-24	24-25	25-26	26-27	27-28
5.1 Démystifier la formation minière québécoise auprès des professionnelles et des professionnels en orientation	7 Nombre de professionnelles et professionnels rencontrés lors d'interventions visant la démystification de la formation	30	40 (+10)	50 (+10)	60 (+10)	70 (+10)
5.2 Promouvoir des initiatives démontrant la qualité de l'offre de formation	8 Nombre moyen de consultations sur le Web des initiatives promues	350	400	450	500	550





*Institut national
des mines*

Québec

